



## **Note importante de la FFVoile**

### **PRISE EN COMPTE DU RISQUE COVID19**

En s'inscrivant à la **régate départementale du 10 Octobre 2020 aux Sables d'Olonne, organisée par les Sports Nautiques Sablais**, tout skipper ou équipier a connaissance et a pris en compte le risque COVID19.

Chaque participant est parfaitement conscient :

- Des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires éditées par le ministère des sports,
- Du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- Que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
- Que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19
- Que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.

### **QUESTIONNAIRE D'AUTO-EVALUATION MEDICALE**

Il est demandé à tous les participants de réaliser l'auto-questionnaire médical proposé sur le site de la FFVoile : [https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/confinement/Questionnaire\\_Auto-Evaluation.pdf](https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/confinement/Questionnaire_Auto-Evaluation.pdf)

En cas de symptômes, il ressort de la responsabilité individuelle de chacun de prendre ses dispositions pour éviter tout risque de propagation de l'épidémie, notamment en renonçant à participer à **cette régata**.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, la FF Voile et l'organisateur se réservent le droit de faire signer lors de la confirmation des inscriptions une attestation de participation volontaire à **cette régata**.